

1 résolution

2

3 Réunis lors de la 2<sup>de</sup> Assemblée Syndicale sur le Travail et l'Environnement, à Rio de  
4 Janeiro, Brésil, du 11 au 13 juin 2012, organisée par Sustainlabour, la Confédération  
5 syndicale internationale (CSI) et la Confédération syndicale des travailleurs et des  
6 travailleuses des Amériques (CSA) et qui a rassemblé 396 délégués représentant 66  
7 organisations de 56 pays,

8

9 En espérant que les gouvernements réunis à la Conférence des Nations unies sur le  
10 développement durable (Rio + 20) prennent des mesures concrètes se traduisant en des  
11 accords contraignants et visant à l'éradication de la pauvreté, au respect des garanties  
12 sociales et syndicales et à la protection de l'environnement,

13

14 Convaincus que notre modèle actuel de production et de consommation, guidé par le  
15 profit, et identifié comme source d'inégalités sociales et de dégradation de  
16 l'environnement, doit être remplacé si nous voulons garantir un développement  
17 réellement durable,

18

19 Ayant pris conscience des impacts de la dégradation actuelle et future de l'environnement  
20 sur les travailleurs, en particulier les plus pauvres et les membres de leurs communautés,  
21 que ce soit en termes de santé, de revenus, d'emplois, de bien être, et sur notre capacité à  
22 atteindre la prospérité, l'équité et le travail décent pour les femmes et les hommes,

23

24 Extrêmement inquiets des impacts de la crise alimentaire et climatique, la pollution des  
25 mers et océans et de la terre, la perte accélérée de la biodiversité, et sommés par la  
26 nécessité de garantir le droit à tous les habitants de la planète aux ressources et services  
27 essentiels, tels que l'eau, l'énergie et la sécurité et souveraineté alimentaire et  
28 nutritionnelle tenant compte des limites des ressources de la planète.

29

30 Reconnaissant le risque et les impacts actuels que le changement climatique causé par  
31 l'homme représente pour la continuité de la vie dans la planète, l'urgent besoin d'agir en  
32 conséquence et prêts à demander des actions qui évitent une augmentation de la  
33 température moyenne de la planète de plus de 1,5°C, basés sur la recommandation du  
34 Cinquième Rapport du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Changement  
35 Climatique (GIEC).

36

37 Gravement préoccupés par les chiffres qui démontrent que près de 60% des travailleurs et  
38 travailleuses du monde n'ont pas un contrat de travail sur, et 75% n'ont pas de protection  
39 sociale, ainsi que par les statistiques relatives à la santé et sécurité au travail, qui  
40 montrent que malgré le sous-registre, un travailleur meurt tous les 15 secondes à cause  
41 d'un accident ou une maladie générée par le travail, tous les 15 secondes 160 travailleurs  
42 ont un accident au travail, ceci aggravé par le modèle néolibéral qui a précarisé les  
43 relations de travail (avec davantage d'informalité, tertiarisation, sous-traitance, zones  
44 franches, entre autres).

45

46 Inquiets par le fait que vingt années après Rio '92, les crises environnementales et

47 sociales se soient aggravées et que les négociations sur le développement durable n'aient  
48 pas avancé dans le sens d'une prolifération d'engagements qui amènent à un véritable  
49 changement des modèles de production et de consommation alors que les bases  
50 normatives sont jetées en matière de marchandisation et de financiarisation des biens  
51 communs, de la nature et de ses fonctions.

52

53 Conscients que le mouvement syndical fait face à des situations diverses dans le monde  
54 en rapport avec le respect des droits à l'association, l'organisation en syndicats, la  
55 négociation collective, le dialogue social et le travail décent, et que dans plusieurs pays le  
56 comportement irresponsable des entreprises nationales et multinationales et les politiques  
57 d'ajustement structurel engendrent la violation des droits du travail et syndicaux. De plus,  
58 les politiques d'austérité ont comme conséquence que ces droits sont en danger là où ils  
59 étaient garantis. Convaincus, en outre, que la lutte contre le dumping social est synonyme  
60 de protection de la planète.

61

62 Convaincus que le mouvement syndical joue un rôle décisif dans la lutte pour un modèle  
63 de développement alternatif pour nos sociétés, fondé sur les besoins des gens, la  
64 solidarité, la démocratie politique économique et une juste distribution de la richesse, un  
65 modèle qui garantit les droits des citoyens tout en assurant la sauvegarde de la planète  
66 pour les générations futures,

67

68 Tenant compte des progrès accomplis par les syndicats à tous les niveaux,  
69 particulièrement depuis la 1ère Assemblée Syndicale sur l'Environnement et le Travail en  
70 2006 et la mise en place d'une liste des meilleures pratiques, et conscients du fait que  
71 l'engagement du mouvement syndical sur ces questions doit aller bien au-delà des  
72 niveaux actuels,

73

74 Ensemble, nous affirmons :

75

76 Qu'il existe un lien étroit entre progrès social, protection environnementale et travail  
77 décent, et que de ce fait aucune des trois dimensions ne peut être totalement accomplie  
78 sans avancée sur les deux autres.

79

80 Que la mission historique du mouvement syndical, qui est de garantir la dignité, la liberté  
81 et l'égalité sociale des travailleurs, suppose une prise en compte immédiate et à bras le  
82 corps de la transition socialement juste vers le développement durable.

83

84 Que les pouvoirs publics ont pour responsabilité la mise en œuvre des principes auxquels  
85 ils se sont engagés au niveau international, et la mise en marche d'une transition juste  
86 fondée sur les droits et qui assure l'équité entre et à l'intérieur des pays, entre les  
87 générations et les sexes.

88

89 Qu'il est nécessaire de garantir que les biens communs et les ressources naturelles  
90 et énergétiques soient et restent de propriété publique, assurant leur préservation  
91 et administration publique avec control social.

92

93 Que sans davantage de démocratie et sans une bonne gouvernance, assurant la  
94 transparence, la justice, la responsabilisation, le règlement des conflits et la lutte contre la  
95 corruption, et la participation des citoyens, et sans une forte régulation, les marchés  
96 continueront à se comporter de manière socialement et écologiquement irresponsable et  
97 ce, au service du modèle économique dominant.

98  
99 Que la protection sociale est un droit humain et une partie essentielle de la justice sociale.  
100 Le droit à la sécurité sociale est un besoin économique et social pour le développement et  
101 le progrès.

102  
103 Que la santé et la sécurité des travailleurs/euses, leurs familles et communautés et la  
104 protection de l'environnement sont deux faces d'une même pièce. Le mouvement  
105 syndical est convaincu que la santé au travail est une composante du droit à la sécurité  
106 sociale et une responsabilité de l'Etat. Les lieux de travail surs et sains sont le socle pour  
107 garantir le développement durable et avancer vers le travail décent avec justice et égalité,

108  
109 Que pour que le mouvement syndical devienne un moteur de la transformation nécessaire  
110 à nos sociétés, il faut renforcer les syndicats à tous les niveaux et faire en sorte que les  
111 questions de durabilité soient largement intégrées dans les stratégies syndicales.

112  
113 Nous demandons aux gouvernements de

114  
115 Respecter et appliquer les engagements acquis dans le cadre des processus  
116 intergouvernementaux liés au développement durable et à l'environnement, comme  
117 la Déclaration de Rio, l'Agenda 21, le Plan d'Application de Johannesburg, les  
118 Conventions sur le changement climatique, la biodiversité et la désertification, ainsi  
119 que les instruments liés à la gestion des substances chimiques, tels que les  
120 Conventions de Rotterdam, Bâle et Stockholm.

121  
122 Initier une transformation profonde de tous les secteurs de l'économie, pour ainsi  
123 garantir la soutenabilité de la planète, ses habitants et les prochaines générations.  
124 Ceci nécessite des investissements sur une matrice énergétique propre et  
125 renouvelable, le développement du transport public et la mobilité durable, la  
126 rénovation du parc immobilier pour le rendre plus efficace, la promotion d'une  
127 agriculture, pêche et sylviculture écologiques, la réduction, réutilisation et le  
128 recyclage des déchets et la promotion d'une approche de cycle de vie du produit.

129  
130 Elaborer des stratégies de transition juste par le biais des politiques publiques qui  
131 soutiennent l'activité économique et le développement des nouvelles sources  
132 d'emploi vert et décent, cherchant à garantir l'égalité de chances aux femmes et aux  
133 jeunes.

134  
135 Promouvoir l'investissement d'au moins 2% du PIB dans les secteurs qui réduisent  
136 l'impact environnemental de la production et les impacts des catastrophes  
137 naturelles et qui génèrent des emplois verts et décents et à Rio, adoptent une  
138 stratégie qui cherche à garantir un travail décent pour tous, avec des lignes

139 spécifiques relatives à l'éradication du travail précaire, la réduction du chômage, la  
140 promotion de la part d'emplois verts et décents dans l'économie et l'égalité des  
141 sexes.

142  
143 Reconnaître le droit humain à la protection sociale, en accord avec la Convention  
144 102 du BIT sur la Sécurité Sociale et la Recommandation 202 du BIT sur les socles  
145 nationaux de protection sociale, et donnent, facilitent et élargissent la couverture en  
146 protection sociale. Les bénéfiques doivent être non-discriminatoires, adéquats et surs,  
147 et la soutenabilité financière des schémas de protection sociale doit être garantie. A  
148 Rio, les gouvernements doivent s'engager sur un objectif de Protection Sociale pour  
149 Tous, au moins au niveau des socles de protection sociale, d'ici 2030, et orienter des  
150 ressources pour l'établir dans les pays les moins développés.

151  
152 Adopter une Taxe sur les Transactions Financières au niveau mondial et/ou  
153 régional, dont les bénéfiques contribueraient en partie à la lutte contre le changement  
154 climatique et au développement et reréglementer le secteur financier.

155  
156 Etablissent un accord ambitieux et légalement contraignant sur le changement  
157 climatique, sous la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement  
158 climatique pour éviter des changements irréversibles dans le système climatique,  
159 s'engagent à réduire les émissions de gaz à effet de serre en cohérence avec cet  
160 objectif, sur la base du principe des responsabilités communes mais différenciées et  
161 à appliquer des politiques d'adaptation fondées sur les besoins des communautés, et  
162 garantissent des ressources suffisants, prévisibles et additionnelles pour  
163 l'adaptation, l'atténuation et la création des capacités, gérés de façon démocratique  
164 par des organisations des Nations Unies.

165  
166 Fassent un lien systématique entre les politiques publiques et les impacts du  
167 changement climatique, en garantissant la participation des syndicats et de la  
168 société dans la prise des décisions.

169  
170 Donnent mandat à l'OIT pour qu'elle promeuve le débat sur la transition juste et le  
171 travail décent et lui accordent l'espace nécessaire pour orienter le développement  
172 durable.

173  
174 Garantissent au minimum la ratification et/ou l'application de toutes les  
175 conventions fondamentales du BIT, ainsi que les conventions 81, 102, 135, 140, 151,  
176 155, 162, 167 et 199, les normes relatives à la protection sociale, la santé et sécurité  
177 au travail et la gestion des substances chimiques, ainsi que les recommandations  
178 pertinentes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et veillent à ce qu'elles  
179 soient appliquées par tous les employeurs nationaux et multinationaux.

180  
181 Créent et renforcent la législation du travail et garantissent la création  
182 d'instruments de base de négociation collective partout dans le monde, ce qui  
183 requiert un accès aux lieux de travail, une inspection du travail de qualité et une  
184 participation démocratique.

185

186 Développent des politiques publiques qui garantissent la santé et la sécurité des  
187 travailleurs, son droit à l'information sur les propriétés et l'impact des substances  
188 chimiques. Aussi sur l'élimination, la substitution et le contrôle des substances  
189 nuisibles et dangereuses dans les différents secteurs productifs et des services. Nous  
190 appelons à l'interdiction de l'utilisation et de la commercialisation de l'amiante, de  
191 l'endosulfan, du paraguay, du benzène, du cadmium, du mercure et du plomb, entre  
192 autres.

193

194 Arrêtent la privatisation et la marchandisation des biens communs et les ressources  
195 naturelles et investissent dans la réforme agraire et dans des politiques publiques  
196 de soutien à la recherche, le développement des nouvelles technologies et  
197 infrastructures pour une production durable d'aliments. Les politiques publiques  
198 doivent préserver les biens communs et les ressources naturelles et doivent être  
199 administrés par des organismes publics avec contrôle social.

200

201 Freinent la livraison, la concession ou les partenariats avec le secteur privé dans des  
202 secteurs stratégiques, notamment l'énergie et le transport.

203

204 Développent des politiques et des programmes fiscaux réellement équitables,  
205 durables et redistributifs, notamment la suppression des paradis fiscaux et la lutte  
206 contre l'évasion et l'arbitrage fiscaux.

207

208 Garantissent l'accès à l'éducation continue publique de qualité et sa permanence, en  
209 tant que droit universel et stratégie pour le développement humain durable.

210

211 Modifient le modèle agraire afin de donner priorité au renforcement de l'agriculture  
212 familiale.

213

214 Financent avec des fonds publics une recherche scientifique qui contribue à  
215 l'objectif de soutenabilité à long terme, construite de façon démocratique et avec la  
216 participation de la société.

217

218 Adoptent un ensemble de politiques complémentaires sur des questions  
219 économiques, financières, commerciales, sociales et environnementales, ainsi que  
220 leurs instruments et institutions, afin de garantir une distribution équitable des  
221 résultats.

222

223 Nous nous engageons à

224

225 Proposer des modèles de développement économique alternatifs, qui incorporent le  
226 besoin d'atteindre le progrès social et l'égalité à l'intérieur des limites planétaires.

227

228 Soutenir une transition juste vers un modèle permettant de sortir de la dépendance des  
229 combustibles fossiles et proposer des agendas de Transition Juste internationaux,  
230 régionaux, nationaux et locaux, qui incluent des programmes d'investissement durables,

231 de formation et d'éducation, la protection sociale, des mécanismes de dialogue et des  
232 politiques de diversification économique, qui tiennent compte des tous les travailleurs,  
233 notamment les jeunes et les femmes.

234

235 Utiliser notre capacité organisationnelle et notre expérience dans les luttes du passé afin  
236 de former un mouvement fort et organisé à l'échelle mondiale, de sorte à veiller à ce que  
237 les gouvernements et les entreprises réticents à agir prennent les mesures appropriées  
238 pour faire face au changement climatique et le freiner.

239

240 Renforcer la formation et l'éducation syndicales pour mieux incorporer des thèmes  
241 comme l'environnement, depuis la perspective des travailleurs, et soutenir des initiatives  
242 qui renforcent les capacités des travailleurs/euses, en rapport aux liens avec les  
243 différentes problématiques environnementales, y compris le changement climatique, et le  
244 monde du travail, et les changements productifs que ces luttes demandent.

245

246 Promouvoir une fiscalité juste et environnementalement responsable, renforcer la  
247 coopération au développement et protéger et promouvoir l'action des institutions  
248 financières publiques et des services publics dans la protection de l'environnement, et  
249 travailler avec les fonds de pension où nous avons des représentants dans les conseils  
250 d'administration pour qu'ils augmentent leurs investissements dans le développement  
251 durable à travers les réductions d'émissions, des projets visant à des investissements  
252 dans l'infrastructure et les services écologiques avec des gouvernements soutenant  
253 suffisamment les investissements. Les pensions des travailleurs/euses qui dépendent de  
254 ces fonds seront ainsi protégées dans le même temps.

255

256 Créer et renforcer des campagnes dans les lieux de travail liées à un usage plus efficace  
257 des ressources et l'incorporation de bonnes pratiques environnementales, et  
258 renforcer le débat et l'action syndicale sur l'agriculture écologique et les systèmes  
259 de génération d'énergie propres.

260

261 Rénover l'engagement avec l'amélioration de la santé et sécurité au travail partout  
262 dans le monde, aussi en ce qui concerne la réduction des niveaux d'expositions aux  
263 substances chimiques, les risques physico-psycho-sociaux et d'autres blessures et  
264 accidents, pour répondre aux nouveaux défis, comme les nanotechnologies, en  
265 appliquant le principe de précaution.

266

267 Négocier l'inclusion des clauses de santé au travail et environnement dans les  
268 accords et négociation collectives.

269

270 Constituer et/ou renforcer less syndicats et la solidarité entre travailleurs/euses  
271 pour assurer que les conventions collectives intègrent tous les travailleurs/euses  
272 (précaires, sous-traitants, informels) pour qu'elles deviennent des instruments  
273 d'inclusion sociale et de développement économique social et  
274 environnementalement durables.

275

276 Développer des campagnes de sensibilisation, de mobilisation et de lutte, tels que la

277 Journée Internationale de Commémoration pour les travailleurs morts et blessés  
278 (28 Avril).  
279  
280 Notre engagement est de renforcer les alliances avec d'autres mouvements sociaux,  
281 environnementaux et populaires, les femmes, les peuples indigènes, les jeunes, et les  
282 chercheurs, en faveur d'un développement durable.  
283  
284 Rio de Janeiro, Brésil, le 13 juin 2012  
285